

**Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)**

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission: 04/10/2015 Date de révision: 07/19/2018 Remplace la fiche: 01/05/2016 Version: 3.1

**RUBRIQUE 1: Identification**

**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

**1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation**

Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température  
 Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Fournisseur**

LA-CO Industries, Inc.  
 1201 Pratt Boulevard  
 Elk Grove Village, IL. 60007-5746  
 Phone: (847) 956-7600  
 Fax: (847) 956-9885  
 E-mail: [customer\\_service@laco.com](mailto:customer_service@laco.com)



**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification GHS-US**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**

**Étiquetage GHS-US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS-US) :

P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées.  
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.  
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau  
 P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P312 - Appeler un médecin en cas de malaise  
 P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
 P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale  
Point de collecte

### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)

5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Remarques : Les plages de concentration sont dues à des différences de traitement par lots.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
hymecromone	(N° CAS) 90-33-5	0 - 90,79	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
salicylanilide	(N° CAS) 87-17-2	0 - 89,87	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
dilithium molybdate	(N° CAS) 13568-40-6	0 - 89,27	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
butyl 4-hydroxybenzoate	(N° CAS) 94-26-8	0 - 83,63	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
benzil	(N° CAS) 134-81-6	0 - 81,6	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
potassium molybdate	(N° CAS) 13446-49-6	0 - 21,21	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
Iron oxide red	(N° CAS) 1309-37-1	0 - 1,8	Aquatic Chronic 2, H411
lithium carbonate	(N° CAS) 554-13-2	0 - 1,78	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2A, H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Toujours se rapprocher déversements ou d'incendies contre le vent / montée. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.

Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les poussières, fumées. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.

Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>salicylanilide (87-17-2)</b>		
Non applicable		
<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>		
ACGIH	Nom local	Iron oxide (Fe O )
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Pneumoconiosis
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
<b>hymecromone (90-33-5)</b>		
Non applicable		
<b>potassium molybdate (13446-49-6)</b>		
Non applicable		
<b>dilithium molybdate (13568-40-6)</b>		
Non applicable		
<b>lithium carbonate (554-13-2)</b>		
Non applicable		
<b>butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)</b>		
Non applicable		
<b>benzil (134-81-6)</b>		
Non applicable		

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

##### Protection des mains:

Porter des gants imperméables aux poussières.

##### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

##### Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Un marqueur de crayon comme solide.
Couleur	: Variable
Odeur	: inodore

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

### 10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Oral: Non classé.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Toxicité aiguë inconnue (GHS US)	5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 5,83 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))
----------------------------------	---

**Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)**

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

<b>salicylanilide (87-17-2)</b>	
DL50 orale rat	2400 mg/kg
ATE US (voie orale)	2400 mg/kg de poids corporel

<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
DL50 cutanée rat	5500 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	5,05 mg/l/4h
ATE US (voie cutanée)	5500 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	5,05 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	5,05 mg/l/4h

<b>hymecromone (90-33-5)</b>	
DL50 orale rat	3850 mg/kg
ATE US (voie orale)	3850 mg/kg de poids corporel

<b>lithium carbonate (554-13-2)</b>	
DL50 orale rat	525 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	525 mg/kg de poids corporel

<b>butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)</b>	
DL50 orale rat	13200 mg/kg
ATE US (voie orale)	13200 mg/kg de poids corporel

<b>benzil (134-81-6)</b>	
DL50 orale rat	> 3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
 Cancérogénicité : Non classé

<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>	
Groupe IARC	3 - Non classable

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

<b>salicylanilide (87-17-2)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

<b>hymecromone (90-33-5)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

<b>potassium molybdate (13446-49-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

<b>dilithium molybdate (13568-40-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

<b>butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>benzil (134-81-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Voies d'exposition probables	: Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l
<b>lithium carbonate (554-13-2)</b>	
CL50 poisson 1	30,3 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	33,2 mg/l 48 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé.

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé.

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

### Transport maritime

Non réglementé.

### Transport aérien

Non réglementé.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations États-Unis

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

<b>salicylanilide (87-17-2)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>hymecromone (90-33-5)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>potassium molybdate (13446-49-6)</b>
Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)
<b>dilithium molybdate (13568-40-6)</b>
Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)
<b>lithium carbonate (554-13-2)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>benzil (134-81-6)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### Réglementations UE

<b>salicylanilide (87-17-2)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>Iron oxide red (1309-37-1)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>hymecromone (90-33-5)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>potassium molybdate (13446-49-6)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>dilithium molybdate (13568-40-6)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>lithium carbonate (554-13-2)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)
<b>benzil (134-81-6)</b>
Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)



# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

### Directives nationales

**Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)**

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).  
Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

### salicylanilide (87-17-2)

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)

### Iron oxide red (1309-37-1)

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)  
Coté sur KECl (coréen produits chimiques existants Inventaire)  
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire

### hymecromone (90-33-5)

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)  
Not listed on the Inventory of Existing Chemical Substances of China (IECSC).

### potassium molybdate (13446-49-6)

Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)  
Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
Not listed on Phillipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

### dilithium molybdate (13568-40-6)

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)  
Not listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)  
Not listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC).

### lithium carbonate (554-13-2)

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)

**Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)**

**Fiche de données de sécurité**

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

**butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)**

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
 Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
 Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
 Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
 Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
 Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
 Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)

**benzil (134-81-6)**

Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
 Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)  
 Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
 Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
 Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)  
 Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
 Coté sur l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).

**15.3. Les réglementations américaines**

**⚠ ATTENTION:** Ce produit peut vous exposer au 1 - [(2,4-dinitrophényl) azo] -2-naphtol C.I. Pigment Orange 5, connu de l'état de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, visitez [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

Composant	Cancérogénicité	Toxicité pour le développement	Toxicité pour la reproduction mâle	Toxicité pour la reproduction femelle	No significance risk level (NSRL)	Niveau de dose maximale autorisée (MADL)
1-[(2,4-dinitrophenyl)azo]-2-naphthol C.I. Pigment Orange 5(3468-63-1)	X					
lithium carbonate(554-13-2)	X					
Silicon dioxide (cristobalite)(14808-60-7)	X					
Cobalt(7440-48-4)	X					

Composant	Réglementations nationales ou locales
Iron oxide red(1309-37-1)	U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances
lithium carbonate(554-13-2)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date de révision : 07/19/2018

# Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Sources des données : ACGIH 2000. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: [http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis\\_classifi.html](http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html). ESIS (European chemical Substances Information System; accessed at: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla>. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

### Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	PNEC: prédit sans effet
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Danger pour la santé NFPA

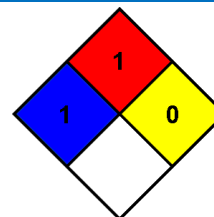
: 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.

Réactivité NFPA

: 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



### Indications de changement:

Informations relatives à la réglementation.

**Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)**

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada Hazardous Products Regulations (HPR) / Règlement sur les produits dangereux (RPD)

---

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*